

# World Hemp Forum

Les rencontres du chanvre industriel

19 & 20  
November  
2024

Troyes,  
France

Learn more  
[pole-europeen-chanvre.eu](https://pole-europeen-chanvre.eu)



# La culture du chanvre

## Hemp Cultivation

Moderated by:

**Francesco Mirizzi**

European Industrial Hemp  
Association (EIHA)



**Franck Barbier (F)**  
InterChanvre



**Christophe Février (F)**  
Hemp-It



**Rachele Invernizzi**  
Federation of International  
Hemp Organizations (FIHO)

***who is***



***qui est-ce***

# industrial hemp

THC < 0,3%-1% :  
**not intoxicating**

hanf-canapa-cáñamo

konopi-chanvre

kender-hanf-hennep

The European trade association  
representing at the **EU level\***  
**farmers, processors & traders** of  
industrial **hemp products\***

\* *Where most of the rules are decided*

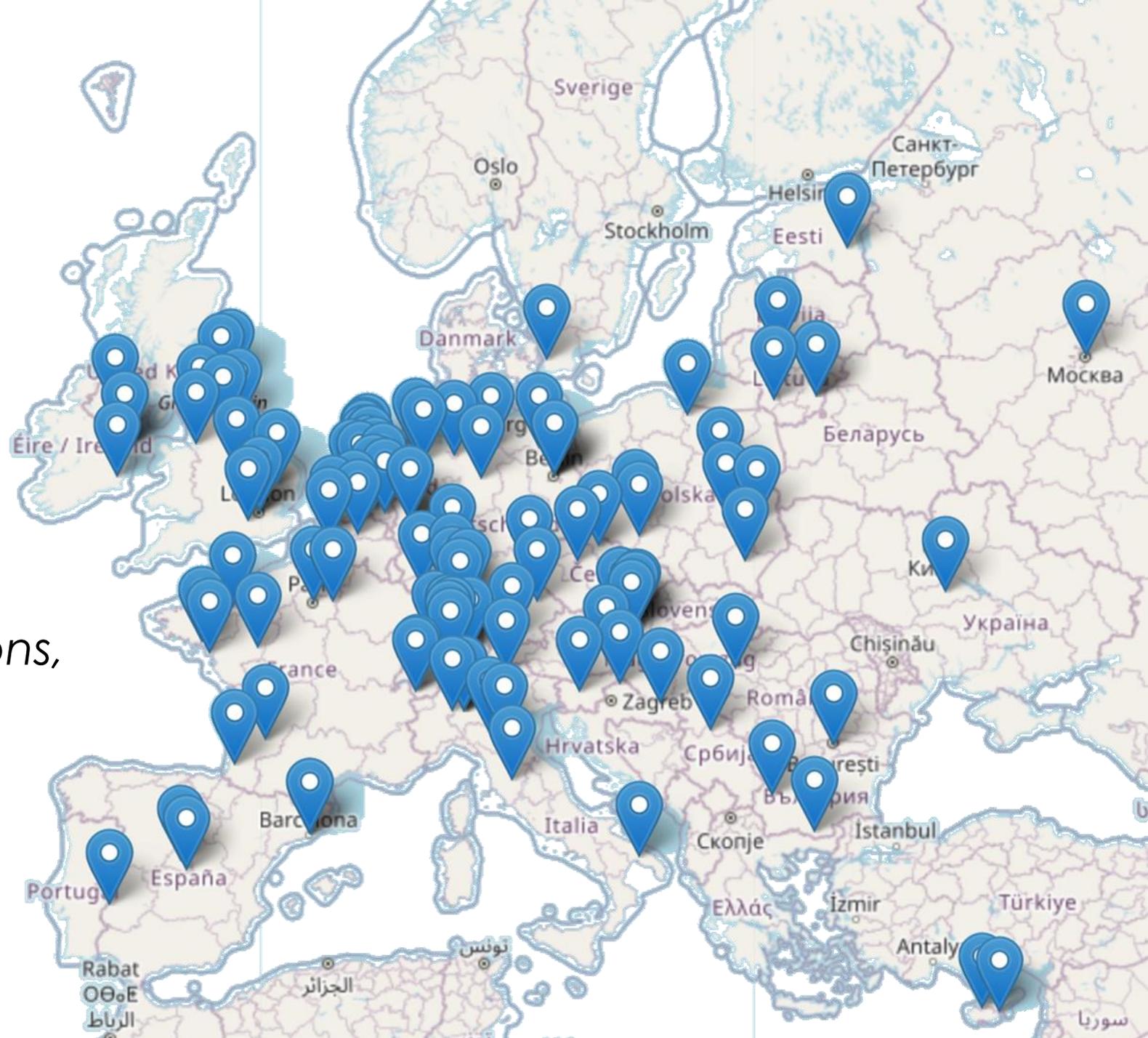
\* *Not smokable nor vaping products*



**a network of**  
**250+ members**

*from Europe and beyond*

*companies, trade associations,  
consultants, researchers, ...*

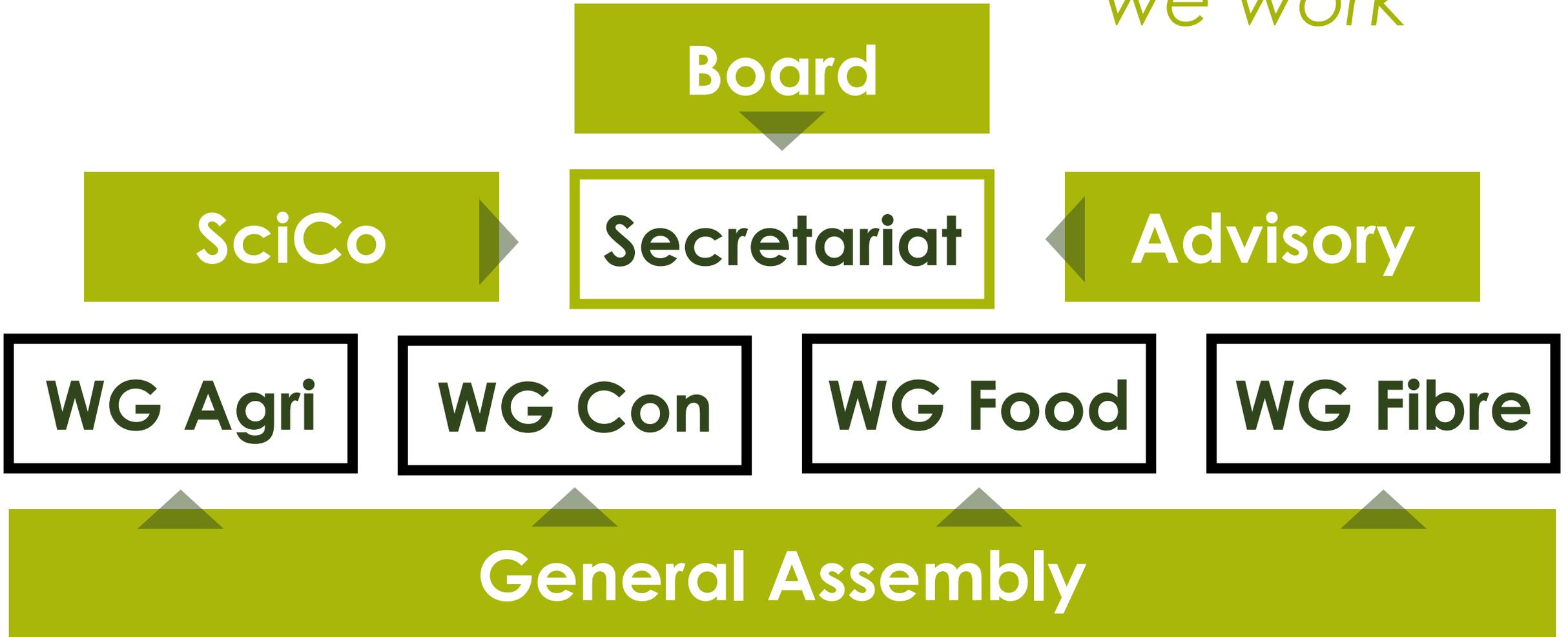


# a whole plant approach



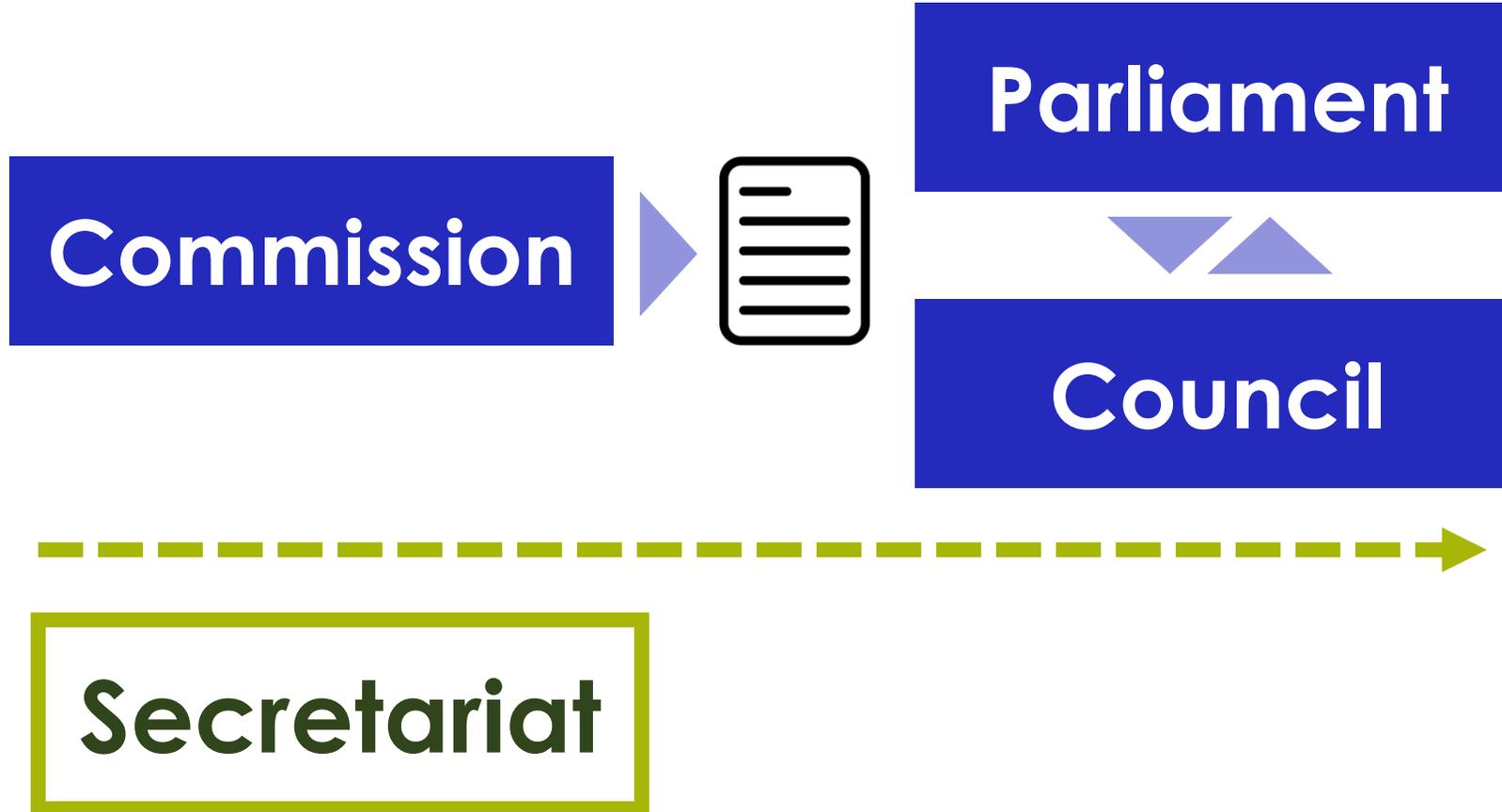
*Our aim:* to normalise hemp as a **commodity** in the **food, feed, cosmetics, and manufacturing** industry, by setting a **clear science-based legislation**, incentivising **investments**, and encouraging a **sustainable and local value chain**.

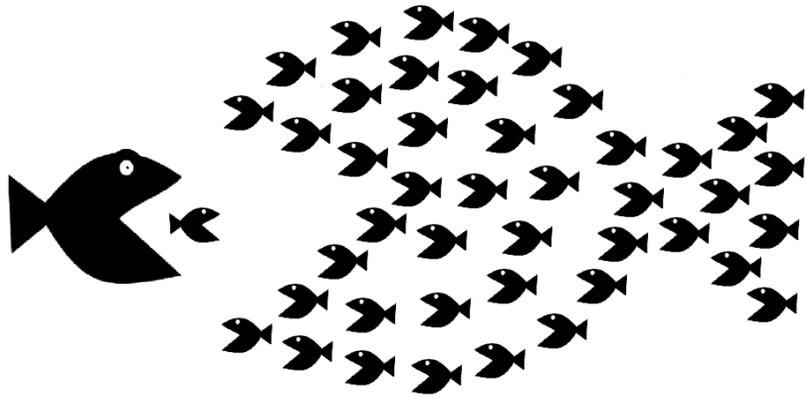
**how**  
*we work*



*preparation*

*negotiation*





*Unity makes strenght*

*Not a bigger slice...*



*... but a bigger cake*

22<sup>ND</sup> EIHA CONFERENCE



European Industrial Hemp Association  
& Experience Hemp Berlin

JUNE 11-13 | 2025

SAVE THE DATE



[eiha-conference.org](http://eiha-conference.org)



# La filière Chanvre Française





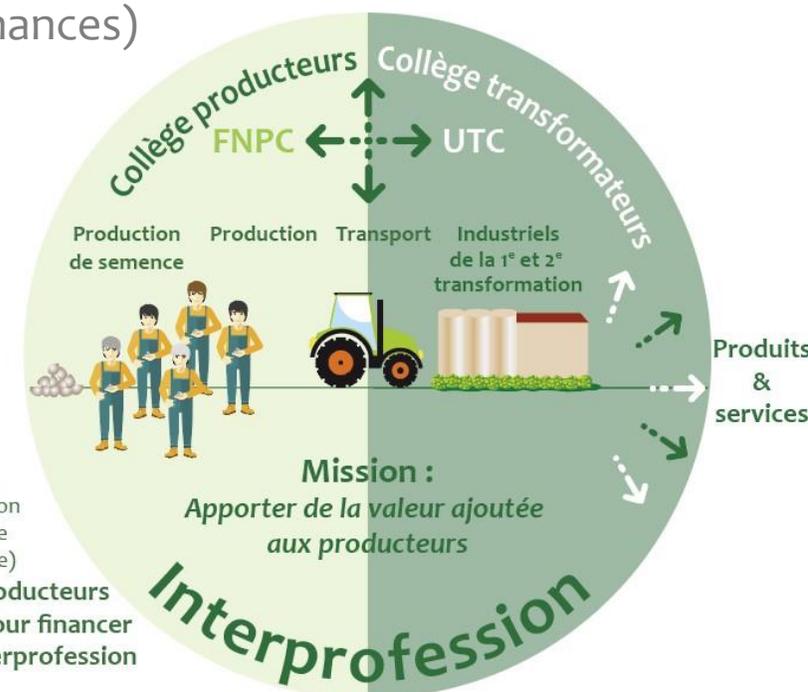
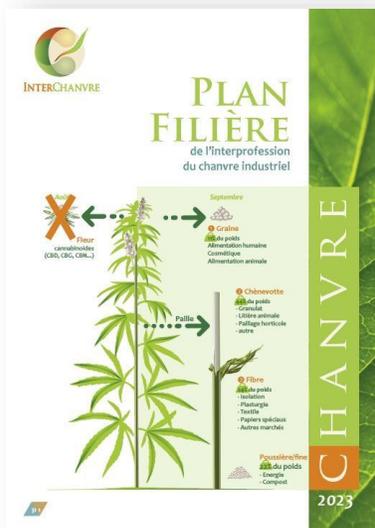
# L'organisation de la filière française

## L'interprofession du chanvre industriel InterChanvre créée en 2003

### L'instance représentative de la filière française pour tous les marchés du chanvre industriel

- Auprès de l'Etat français (Ministères de l'agriculture et des finances)
- Auprès de l'Europe

La seule filière biosourcée  
**totallement intégrée** des producteurs  
aux metteurs en marché



**CVO**  
(Contribution  
Volontaire  
Obligatoire)  
payée par les producteurs  
et les industriels pour financer  
les actions de l'interprofession





# Pour les 20 ans d'InterChanvre

- Sortie du livre « Portraits de Chanvriers »
- Le chanvre sur le stand de la bioéconomie
- Le parcours du chanvre avec les acteurs locaux au SIA 2024.



Et lancement du **PSE de la filière chanvre** (Prestations pour Services Environnementaux) au salon ProDurable en octobre 2024, afin de valoriser les atouts environnementaux du chanvre au bénéfice des producteurs



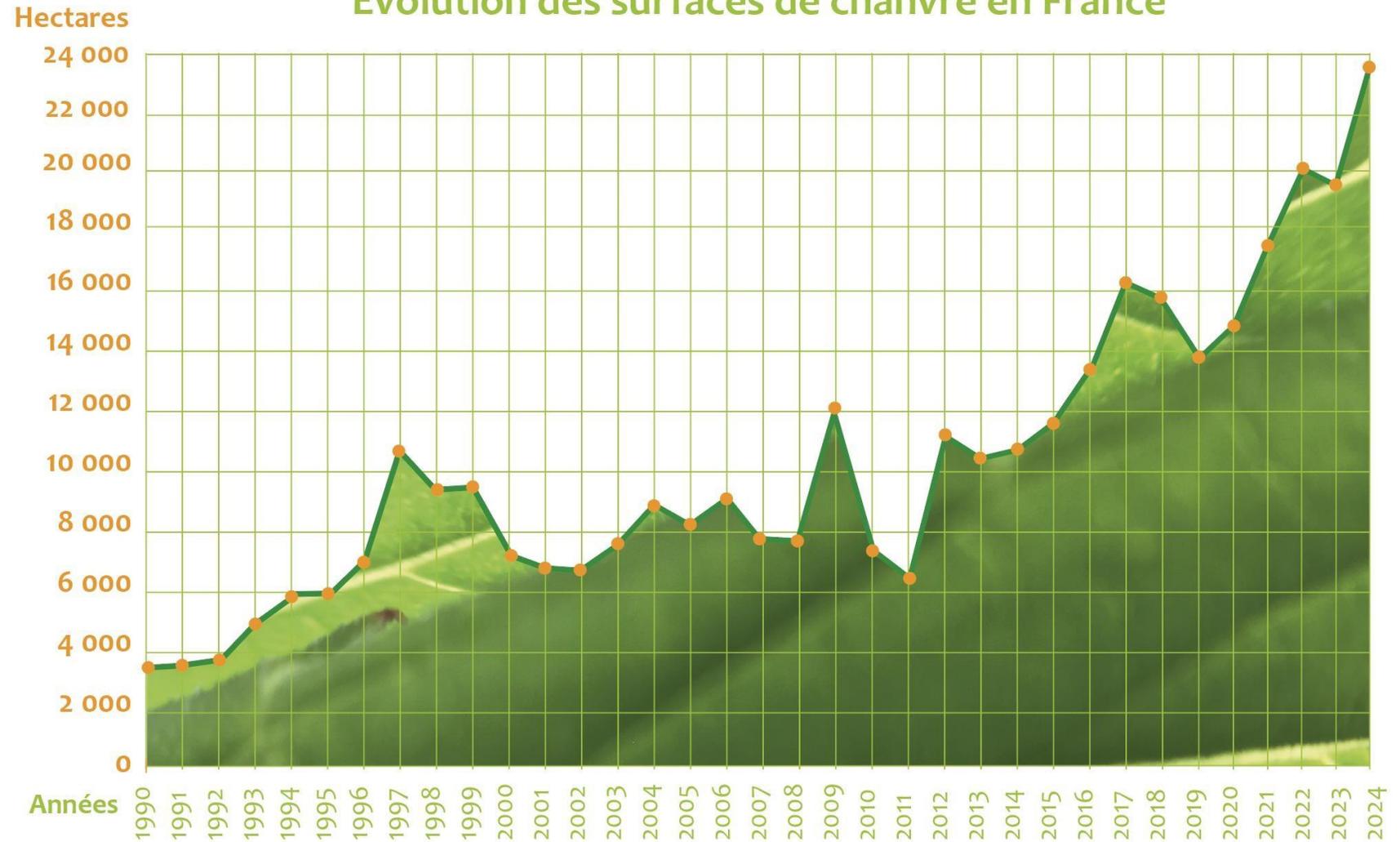


# Surfaces françaises triplées en 10 ans

x3 en 10 ans

Objectif de x2  
en 5 ans

## Evolution des surfaces de chanvre en France

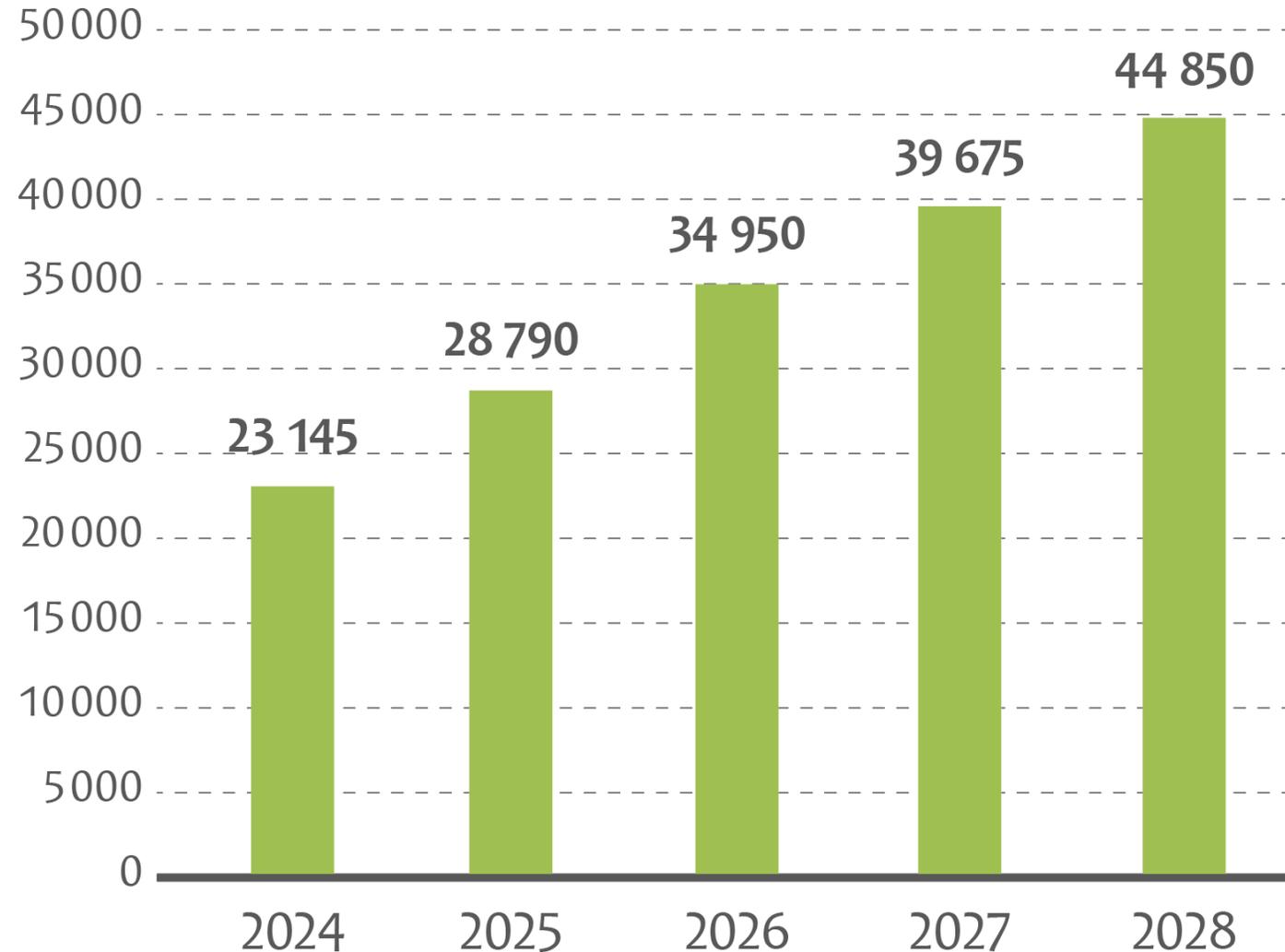




# Etude prospective octobre 2022

## Besoin des surfaces pour répondre aux attentes des marchés (ha)

2 marchés très demandeurs :  
- le textile  
- la construction





# La filière chanvre en France

7 chanvrières aujourd'hui,  
dont 2 en triplent leur capacité et  
plusieurs projets de nouvelles  
chanvrières en cours

23 600 ha en 2024

1 550 agriculteurs

300 salariés en chanvrières

+ de 1 700 entreprises  
du bâtiment formées





# Le chanvre en Europe

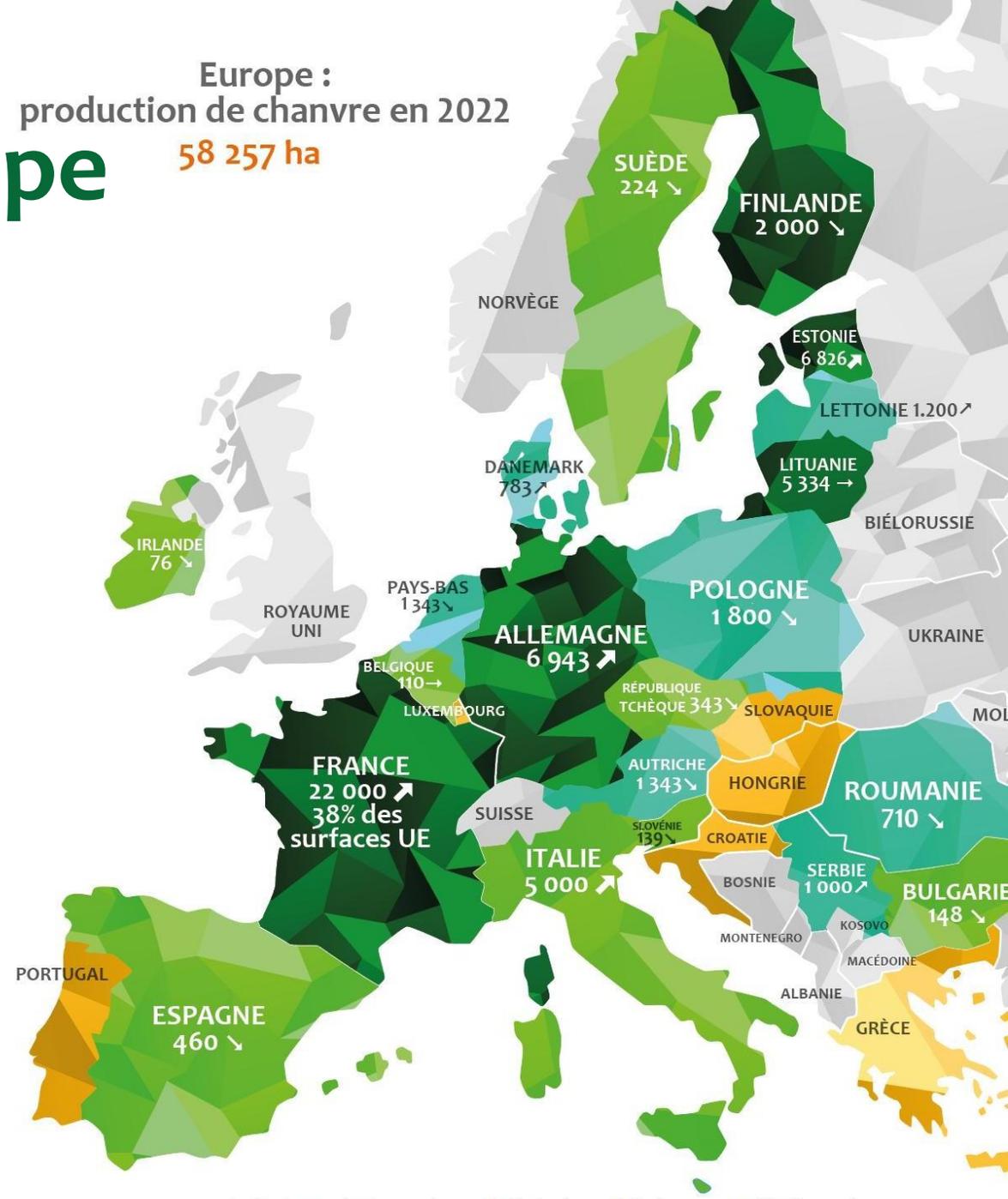
## La France leader européen

La France couvre  
38 % des surfaces de  
chanvre en Europe

Europe :  
production de chanvre en 2022

58 257 ha

> 2.000 ha		
FRANCE	22 000	↗
ALLEMAGNE	6 943	↗
ESTONIE	6 826	↗
LITUANIE	5 334	→
ITALIE	5 000	↗
Entre 500 et 2.000 ha		
FINLANDE	2 000	↗
POLOGNE	1 800	↘
AUTRICHE	1 343	↘
PAYS-BAS	1 343	↘
LETTONIE	1 200	↗
DANEMARK	783	↗
ROUMANIE	710	↘
< à 500 ha		
ESPAGNE	460	↘
RÉP. TCHÈQUE	343	↘
SUÈDE	224	↗
BULGARIE	148	↘
SLOVÉNIE	139	↘
BELGIQUE	110	→
SERBIE	110	↗
IRLANDE	76	↘
Non communiqué		
PORTUGAL	NC	
HONGRIE	NC	
LUXEMBOURG	NC	
CROATIE	NC	
SLOVAQUIE	NC	
GRÈCE	NC	



Indicateurs de dynamisme : ↘ En baisse ↗ En hausse → Stationnaire

Source : LT





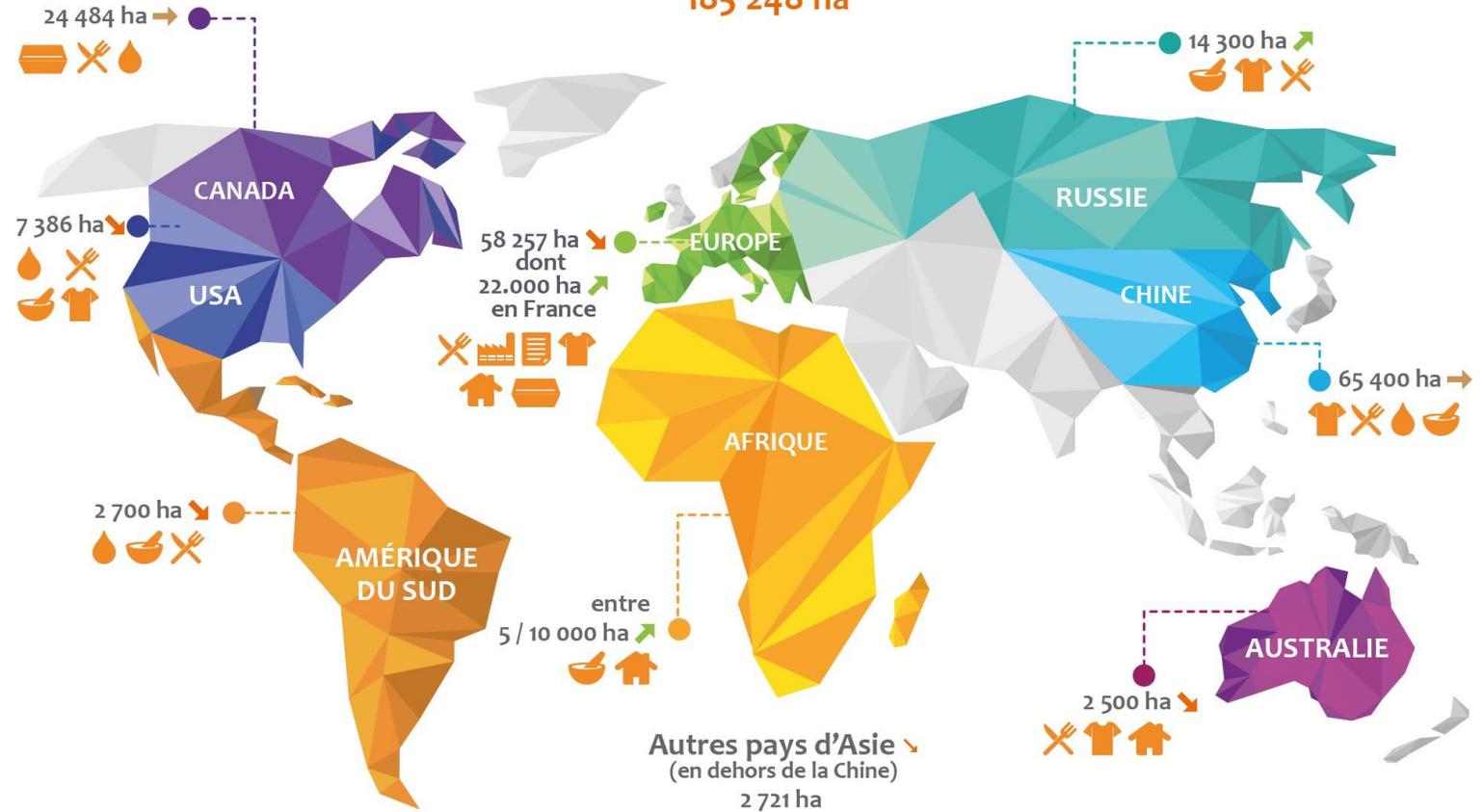
# Le chanvre dans le monde

## La France au 2<sup>e</sup> rang en 2024

La France initiateur et leader mondial de la construction en chanvre grâce à CenC

Production mondiale de chanvre en 2022

185 248 ha



Indicateurs de dynamisme : ↘ En baisse ↗ En hausse → Stationnaire

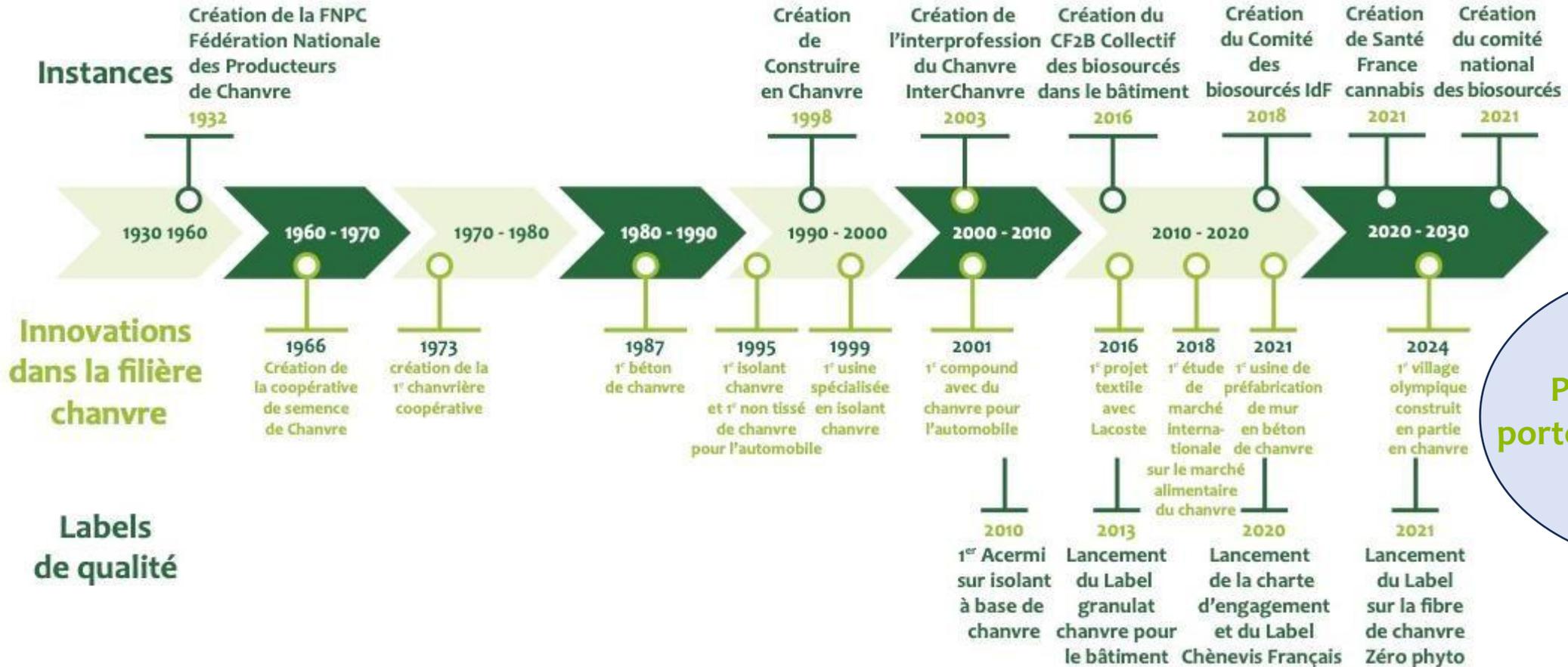
✂ Alimentation    🍵 Pharmaceutique    🏠 Bâtiment    🚗 Plasturgie    📄 Papier    👕 Textile    💧 Molécules    📦 Packaging





# Structuration de filière

## Des instances, des innovations et des labels de qualité



2024  
Projet CHABLER  
porté par InterChanvre



# Prochain Congrès All Hemp



Janvier 2026



l'Académie  
du Climat  
Paris 4<sup>e</sup>





# InterChanvre & Construire en Chanvre

*Merci pour votre attention*





FEDERATION OF INTERNATIONAL HEMP ORGANIZATIONS



# Before FIHO

[International Hemp Association](#)

1994 – 2007

[Journal of Industrial Hemp](#)



**2019 - Time to begin again...**

**Six associations met in Canada**

Australia

Canada

China

Europe

USA (2)

**Strong support to explore the concept**



**A Working Group was formed by 20 hemp associations.**

**Their task was to:**

- Seek consensus on formation
- Explore the potential need, functions, and value
- Draft foundation documents (Articles and Bylaw)
- Develop the membership structure
- Create a budget
- Appoint interim Directors

**[This work was facilitated by Emerging ag Inc.](#)**

# FIHO Working Group

## 20 Associations





## **FIHO Mission**

- Bring together industry leaders, market expertise, and resources;
- Speak with one voice on hemp issues at the global level;
- Identify and create opportunities to scale sustainable hemp production, marketing, and trade; and,
- Benefit the global hemp industry, consumers and the environment.



## **Interim Board of Directors**

The interim Directors were appointed in December 2021 and were tasked to:

- Elect interim Officers and Committee Chairs - Completed
- Ratify Foundation Documents; - Completed
- Develop initial operational procedures - Completed
- Held the first Annual General Meeting
  - November 18, 2022
  - Members ratified Foundation Documents and Elected Directors

# FIHO Officers

- Ted Haney, Canada (CHTA) – Board Chair
- Daniel Kruse, Europe (EIHA) – Vice Chair
- Charles Kovess (AIHA) – Secretary
- Patrick Atagi, USA (NIHC) – Treasurer



# Directors

- Kyle Bingham, USA (NHGA)
- Hunter Buffington, USA (NIHCoA)
- Joseph Hickey Sr., USA (KHGCA)
- Rachele Invernizzi, Europe (EIHA)
- Dr. David Katerere, South Africa (TUT)
- Keanan Stone, Canada (CHTA)



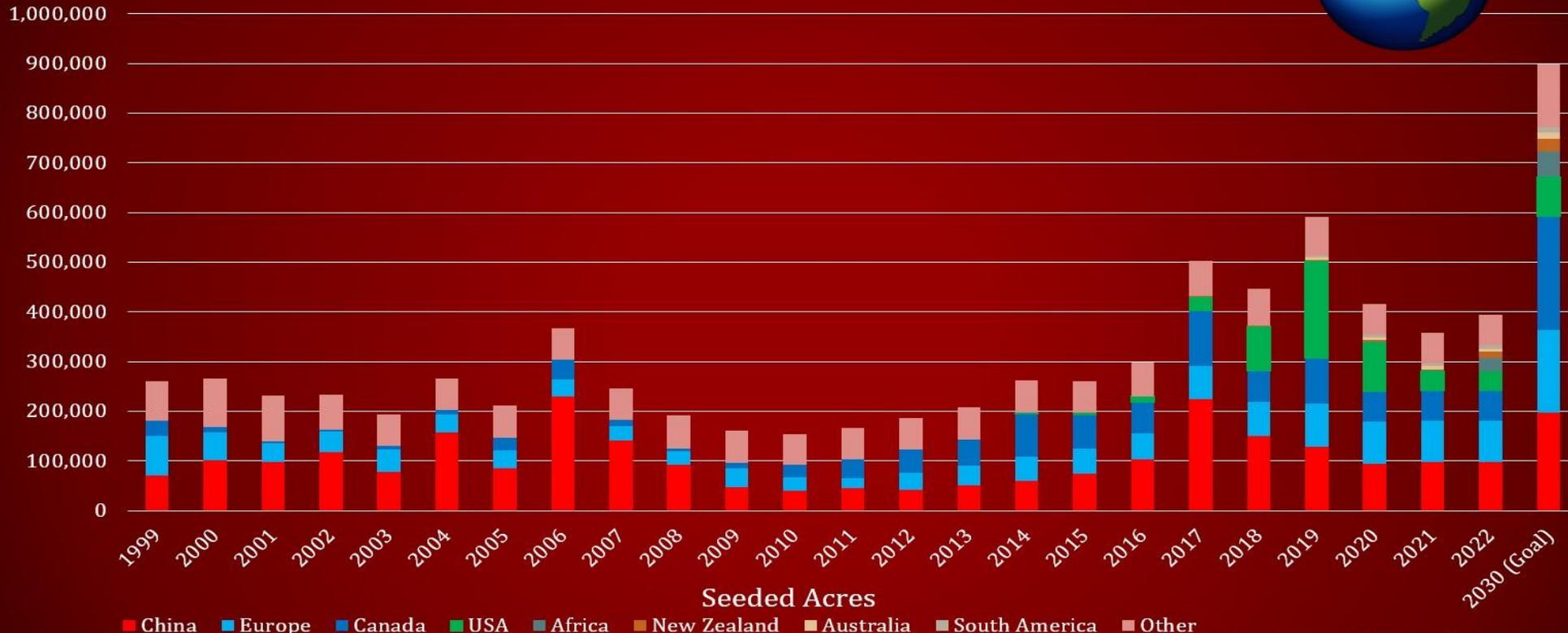
# FIHO Committee Chairs

- **Communication and Engagement**
  - Joseph Hickey, Sr (USA)
  - Charles Kovess (Australia)
- **Policy and Regulations**
  - Charles Kovess (Australia)
  - Rachele Invernizzi (Italy)
- **Research and Standards**
  - Keanan Stone (Canada)
  - Terry Grajczk (Canada)
- **Sustainability**
  - Hunter Buffington (USA)
  - Kyle Bingham (USA)



# The Global Hemp Industry

HEMP IS GROWING WORLDWIDE...  
CANNABINOID BOOM OF 2019 IS ENDING



Seeded Acres

China Europe Canada USA Africa New Zealand Australia South America Other

Sources: HC, USDA, AIHA, CHA, EIHA, LAIHA, NHA, NZHIA, FAOSTAT



...by seizing the value of the whole hemp plant

# Efficiency and Innovation



- Monitor global hemp research and technology
- Develop global hemp standards
- Share innovation and technology advances
- **AVOID DUPLICATION OF EFFORT**
- **CLOSE KNOWLEDGE GAPS**

# Key Activity

## Policy and Regulation Advocacy

- Engage intergovernmental agencies
- Assist members engage national delegations to these organizations
- Share policy/regulatory perspective with national regulators – on request of members

# Intergovernmental Agencies (1)

## UN Economic and Social Section (ECOSOC)

- Committee on World Food Security (CFS)
  - Hemp's role in human nutrition and crisis intervention
- Codex Alimentarius Commission (CAC)
  - Pesticide and Herbicide Maximum Residue Levels
- Food and Agriculture Organization (FAO)
  - Sustainability and Agriculture Development

# Intergovernmental Agencies (2)

- UN Framework Convention on Climate Change (UNFCCC)
  - Conference of the Parties (COP)
- Organization for Economic Cooperation and Development (OECD)
  - Global Seeds Schemes
- United Nations Development Program (UNDP)
  - Hemp's role in sustainable Rural Development

# Intergovernmental Agencies (3)

- [World Bank](#) (WB)
  - Financing the global hemp industry
- [World Customs Organization](#) (WCO)  
[UN Conference on Trade and Development](#) (UNCTAD)
  - HS Code Standardization
- [World Trade Organization](#) (WTO)
  - Liberalizing terms of trade in hemp products



# Intergovernmental Agencies (4)

- World Health Organization (WHO)
  - Commission on Drug Dependence (CND)
    - Schedules “narcotics” in C61 and C71
  - Expert Committee on Drug Dependence (ECDD)
    - Provides expert advice to the CND
  - International Narcotics Control Board (INCB)
    - Monitors/Facilitates implementation of the UN international drug conventions (C61 and C71).



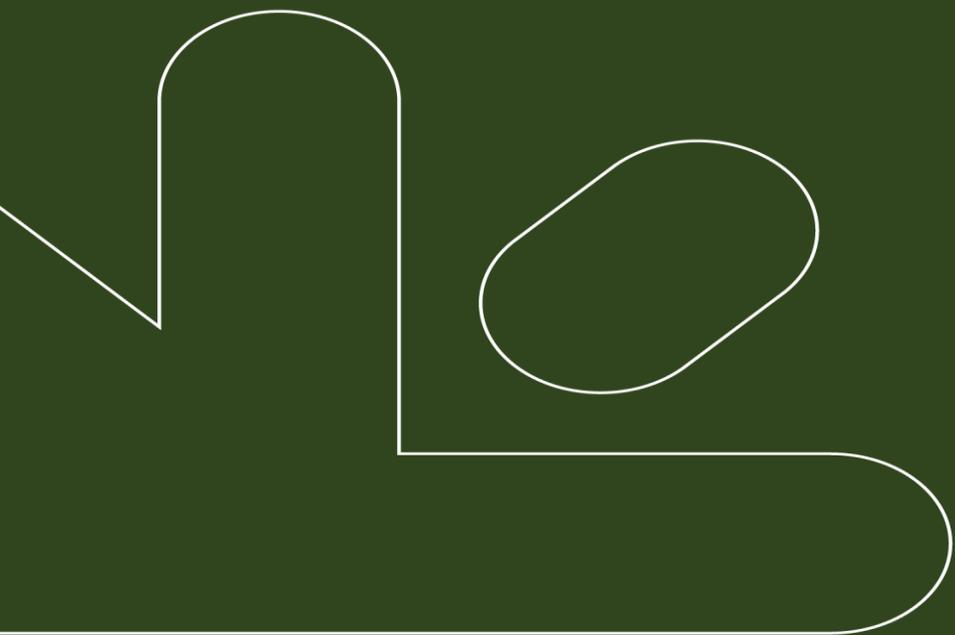
For more information about the  
Federation of International Hemp Organizations,  
please email:

[Info@FIHO.org](mailto:Info@FIHO.org)



# HEMP-it adn

*World Hemp Forum - 19 novembre 2024*



# HEMP-it adn

**Une structure dédiée à la création de  
variétés innovantes de chanvre**

# Nouvelles perspectives

## Marchés émergents

- Plasturgie : fort développement des bio-matériaux
  - Production plastique : 2,11 millions de tonnes en Europe en 2020
  - Part des bioplastiques : 1% – marché en forte augmentation (1)
- Textile : fibre cotonisée, fibre longue
  - 26 millions de tonnes de coton produites mondialement par an (2)
  - Contre 30 000 tonnes de chanvre textile
  - Marché en demande de fibres plus respectueuses de l'environnement
- Alimentation : huile, protéine
- Métabolites secondaires / Cannabinoïdes

> Besoin de segmentation des variétés

# Nouvelles besoins

## Besoins spécifiques selon les marchés :

- Plasturgie : caractéristiques techniques et intrinsèques des fibres, reproductibilité, aptitude au défibrage, rendement fibre
- Textile : finesse de la fibre, rendement fibre longue (tissage) , aptitude au défibrage
- Alimentation : composition en huile et protéines des graines, rendement graine, rendement huile, taille des graines
- Métabolites secondaires : teneur et composition en CBD et autres cannabinoïdes,

## Besoins généraux :

- Précocité
- Rendement / taux de matière utile
- Teneur en THC

> Besoin de variétés spécifiques

# Une structure pour répondre aux marchés émergents

Une nouvelle structure dédiée à la création de  
VARIÉTÉS INNOVANTES par MARCHÉ



- Schémas de sélection spécifiques par marché
- Intégration de nouvelles technologies dans la sélection
- Développement d'outils de mesures et d'évaluation des caractères en sélection / marché

> **Segmentation de nos variétés par marché**

# La recherche et le développement variétal

## Mission:

Développement de méthodes et outils (bio)technologiques pour accélérer et affiner les programmes de sélection

- Moyens :

Un laboratoire de R&D orienté sur 3 technologies majeurs:

- Culture in vitro : conservation et multiplication de plantes améliorées, étude d'(in)compatibilité pollinique dans les croisements...
- Marquage moléculaire : sélection assistée par marqueurs, contrôle de parenté...
- Phénotypage : mesures de rendement et compositions des fibres, mesures de caractères par traitement d'images...

# Une équipe pour : l'innovation & la création variétale

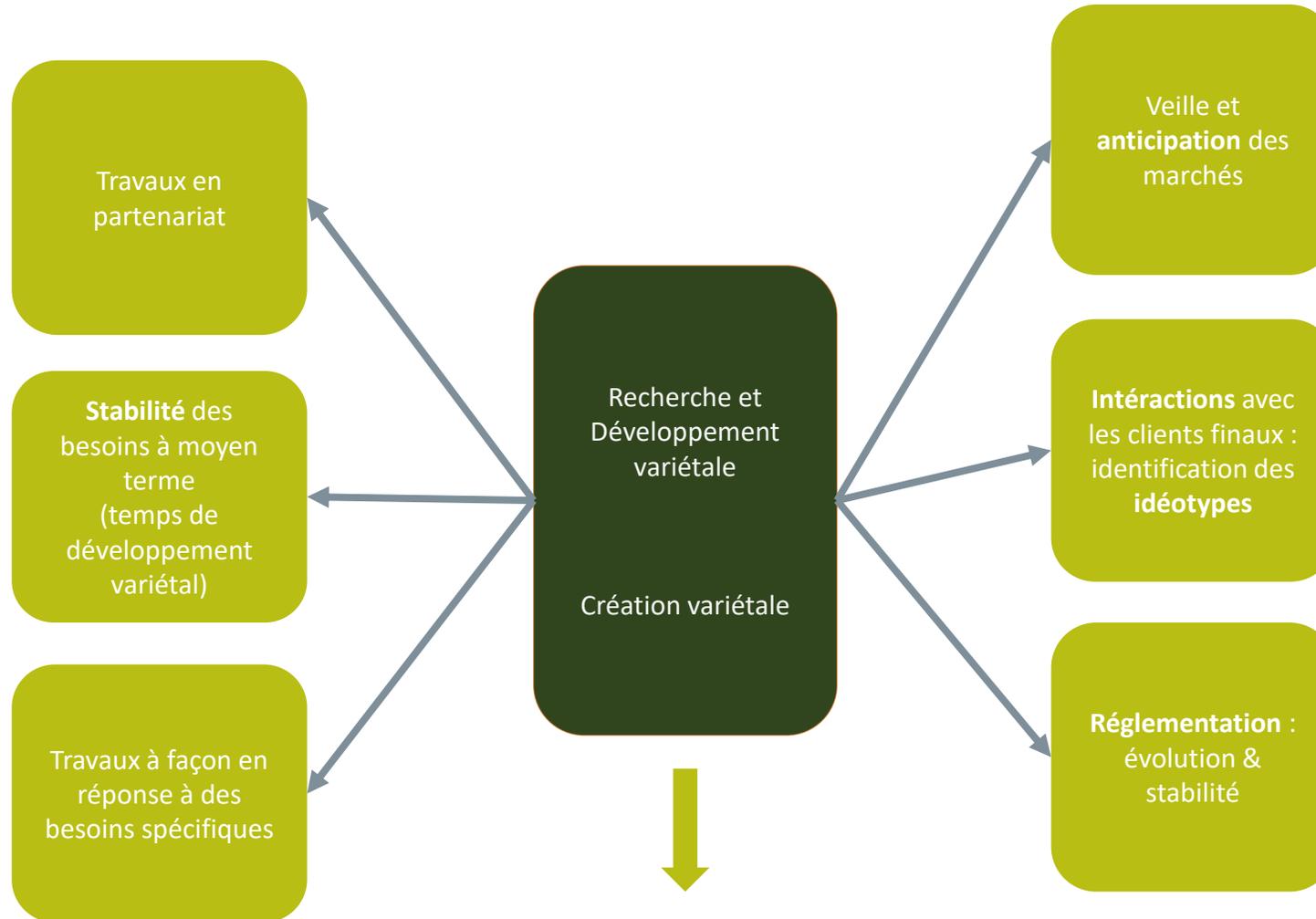
## Mission:

Elaboration de programmes de sélection par marché pour la création et l'inscription de nouvelles variétés

## • Moyens :

- Chambres de cultures et serres : croisements dirigés de plantes, raccourcissement du temps de développement d'une variété
- Micro-parcelles de sélection et d'expérimentation : phénotypage des lignées, élaboration des plans de croisements pour la création de nouvelles variétés potentielles
- Parcelles d'essais en zone production : évaluation du caractère innovant, de la flexibilité et de la stabilité des variétés en fonction des marchés
- Inscription variétale : production semences pré-base et base certifiées, transfert pour multiplication et commercialisation à HEMP-it

# Intéractions fortes, besoins & contraintes



**Création de variétés innovantes répondant aux besoins des marchés d'aujourd'hui et demain**

# Conclusion

- La filière européenne du chanvre fait et fera face à une concurrence mondiale – sa durabilité doit inclure la durabilité de sa chaîne de valeur, une sécurisation des semences et de leur diversité
- Les producteurs ont besoin d'avoir accès à un panel de variétés répondant à leurs besoins, aux changements environnementaux tout en répondant aux besoins des consommateurs finaux
- La Sélection associée à la Recherche et au Développement apportent et vont continuer d'apporter une contribution importante à la durabilité de la filière chanvre
- Face aux nouveaux enjeux, nos chercheurs et sélectionneurs adaptent les outils, les techniques ainsi que les programmes de sélection pour y répondre
- De nouveaux objectifs et nouveaux besoins impliquent une plus grande complexité impliquant parfois un allongement des procédés pour le développement de nouvelles variétés
- L'aboutissement de ces recherches, développements et programmes de sélections requiert un environnement réglementaire favorable et stable



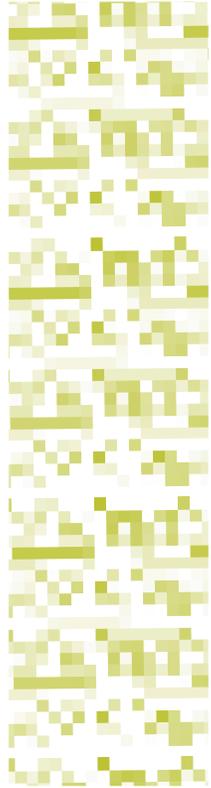


## **Pourquoi faut-il organiser une filière pour le développement du chanvre industriel ?**

Présentation du modèle français : 75 ans de retour sur expérience !

par : Mr Stéphane BORDERIEUX – Président de la Fédération Nationale des Producteurs de Chanvre (FNPC)

& Mr Christophe FEVRIER – CEO HEMP-it



## Qu'est-ce qu'une filière?

La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini. On parle ainsi de filière électronique (du silicium à l'ordinateur en passant par les composants) ou de filière automobile (de l'acier au véhicule en passant par les équipements). La filière intègre en général plusieurs branches. ( déf° INSEE)

## Qu'est-ce qu'une filière....agricole ?

Une filière agricole est centrée sur un produit agricole de base et sur tout ou partie de ses transformations successives. En analyse économique, une filière peut être considérée comme un «mode de découpage du système productif privilégiant certaines relations d'interdépendance. (...)

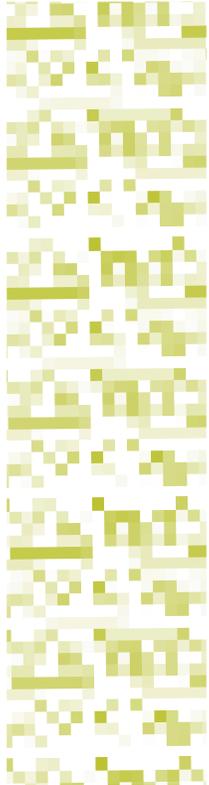
Elle permet de repérer des relations de linéarité, de complémentarité et de cheminement entre les différents stades de transformation.

On peut privilégier l'une ou l'autre des trois approches suivantes pour décomposer les filières : **technique, économique et comptable, et méso-économique.**

L'approche technique peut se construire d'amont vers l'aval en partant du premier stade de la production agricole (y compris l'acquisition des *facteurs de production*) ou au contraire de l'aval (vente sur les marchés domestiques ou internationaux) vers l'amont (transformations, transport, production agricole, approvisionnement en intrants).

L'approche économique et comptable consiste à étudier les flux et la répartition des consommations intermédiaires entre les différents secteurs et de la valeur ajoutée entre les différents acteurs : producteurs, État, intermédiaires, etc.

« Selon l'approche méso-économique, il faut repérer, le long des diverses opérations, les acteurs, leurs logiques de comportement, leurs *modes de coordination*, et repérer ainsi les nœuds stratégiques de valorisation, de dégagement de marges. »



ART. 15. — L'assemblée générale extraordinaire est composée de la même façon que l'assemblée générale ordinaire et se réunit dans les mêmes conditions mais les décisions y sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.

## TITRE VI

### Patrimoine de la Fédération

ART. 16. — Le Patrimoine de la Fédération est formé au moyen :

- 1° Des cotisations annuelles des Associations adhérentes;
- 2° Des subventions qui peuvent lui être accordées.

ART. 17. — La cotisation des associations affiliées est fixée par l'assemblée générale et est maintenue d'année en année jusqu'à décision contraire.

## TITRE VII

### Modification aux Statuts ; Dissolution

ART. 18. — Toute modification aux statuts doit être décidée par l'assemblée générale extraordinaire.

ART. 19. — Il en est de même de la dissolution. Toutefois l'assemblée générale extraordinaire convoquée pour prononcer la dissolution devra réunir au moins la moitié des associations fédérées. Si ce quorum n'est pas atteint, une 2<sup>e</sup> assemblée devra être convoquée à au moins 10 jours d'intervalle. Cette assemblée délibérera valablement quel que soit le nombre des adhérents présents ou représentés.

Le conseil sera chargé de la liquidation et décidera de l'affectation des fonds disponibles qui devront obligatoirement être attribués à une œuvre d'intérêt agricole.

8 Juillet 1932.

## Fédération Nationale des Producteurs de Chanvre

SIÈGE SOCIAL :

**30, Rue Paul-Ligneul, LE MANS**

# STATUTS

## TITRE PREMIER

### Constitution de la Fédération

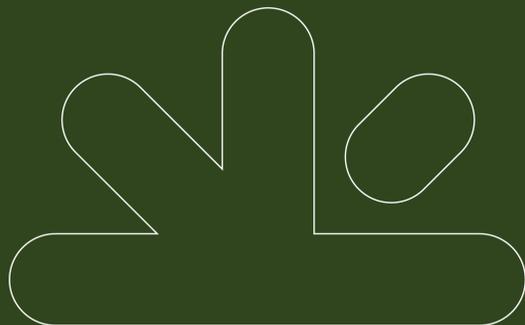
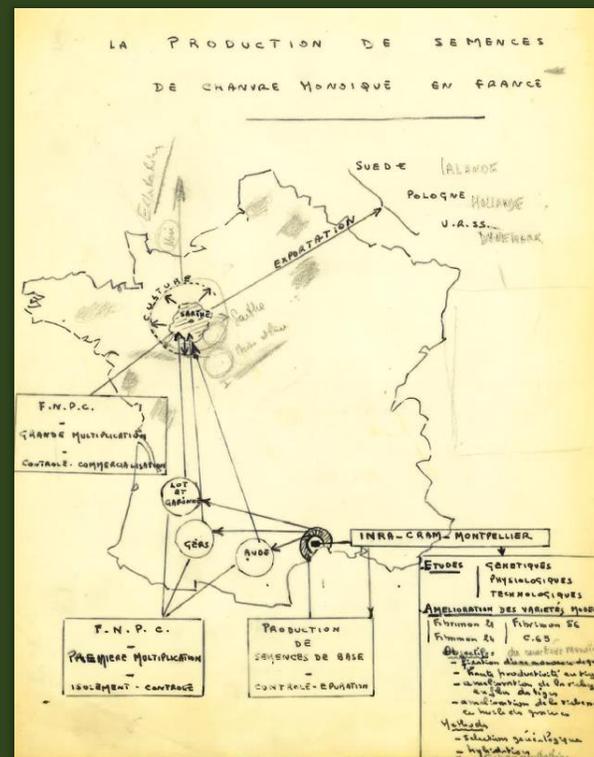
ARTICLE PREMIER. — Conformément aux lois du 21 Mars 1884 et du 12 Mars 1920, il est formé entre les associations de Producteurs de chanvre qui adhéreront aux présents statuts une union qui prend le nom de **Fédération Nationale des Producteurs de chanvre**. Son siège est établi au Mans, 30, rue Paul-Ligneul : il peut être modifié par décision du Conseil d'administration. La durée de l'association est illimitée.

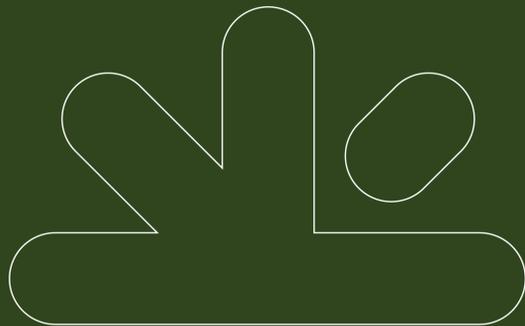
## TITRE II

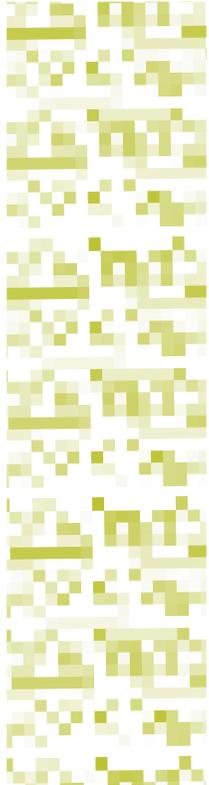
### Composition de la Fédération

ART. 2. — Peuvent faire partie de la Fédération toutes les associations de Producteurs de chanvre régulièrement constituées.

ART. 3. — Pour être admises dans la Fédération, les Associations postulantes devront fournir une copie certifiée par le Président, de la délibération qui aura autorisé leur adhésion, ainsi qu'un exemplaire de leurs statuts.







En France, une **société coopérative agricole** (SCA) est une entreprise coopérative relevant de la loi du 10 septembre 1947 et du code rural et disposant d'un statut sui generis, c'est-à-dire qui n'est ni civil ni commercial.

La SCA est une société (Groupements professionnels) constituée librement par les agriculteurs en vue d'assurer l'approvisionnement de leurs exploitations, d'améliorer les conditions de production et de faciliter l'écoulement des produits. Elles ne poursuivent pas un but lucratif et ont pour mission exclusive de favoriser le développement des exploitations de leurs adhérents et la rémunération des apports.

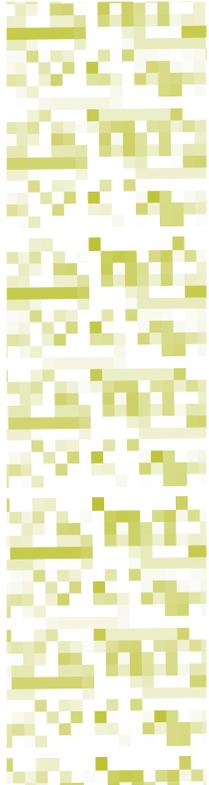


Les coopératives agricoles, au sens plus large, incluent également :

les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), regroupement de producteurs agricoles dont la mission première est de rationaliser l'acquisition et l'utilisation de matériel agricole.

les sociétés d'intérêt collectif agricole (SICA), qui réunissent des entreprises agricoles, agriculteurs ou coopératives, et des associés appartenant à d'autres secteurs d'activité, négociants ou industriels, en vue d'assurer à leurs membres divers services, afin de créer ou gérer des équipements ou services, dans l'intérêt des acteurs locaux.

les sociétés d'intérêt collectif agricole d'électricité (SICAE), créées au début du XXe siècle pour électrifier les campagnes, et qui sont aujourd'hui des entreprises locales de distribution (ELD).

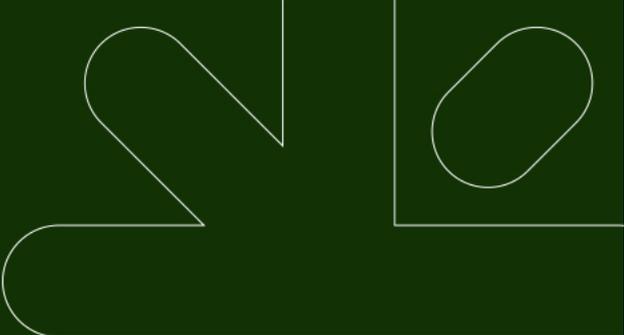


- 1844 : Création d'Équitables Pionniers à Rochdale en Angleterre,
- 1847 : Friedrich Wilhelm Raiffeisen crée une boulangerie coopérative en Allemagne
- 1867 : Loi du 24 juillet 1867 autorisant les "sociétés de coopération"
- 1880 : Création de la SNEA
- 1883 : Création du Syndicat des agriculteurs du Loir-et-Cher
- 1884 : Loi Waldeck-Rousseau du 21 mars 1884 sur la liberté syndicale
- 1884 : Création de la société du crédit mutuel agricole de Salins
- 1886 : Création du Syndicat agricole de l'arrondissement de Chartres
- 1888 : Création de l'Union du Sud-Est et de la Coopérative laitière de Chaillé
- 1893 : Création des Caisses Rurales et Ouvrières
- 1894 : Loi Méline du 5 novembre 1894 créant les caisses locales du Crédit agricole<sup>1</sup>
- 1899 : Loi du 31 mars 1899 sur la création des caisses régionales de crédit agricole
- 1899 : Création de la Caisse régionale de crédit agricole mutuel par l'Union du Sud-Est
- 1901 : Création de la Coopérative des Vignerons Libres de Maraussan
- 1905 : Constitution d'un service du crédit mutuel et de la coopération agricole au Ministère de l'Agriculture
- 1910 : Création de la Fédération nationale de la mutualité et de la coopération agricole (FNMCA)
- 1920 : Loi du 5 août 1920 sur le crédit et la coopération agricole
- 1935 : décret-loi du 8 août 1935 sur les sociétés coopératives agricoles
- 1947 : Loi-cadre Ramadier du 10 septembre 1947 définissant le statut coopératif et lui donnant sa pleine identité



groupe

# hempit



chanvre industriel



innovation variétale



protéine

